

## CO3

# CULTURES + OVINS 600 BREBIS EN ZONE POTENTIEL MOYEN

180 ha dont 24 ha de SFP - 600 brebis en semi-bergerie

Ce système se rencontre en régions de grandes cultures à potentiel intermédiaire ou en limite de régions herbagères. Les sols ont un potentiel moyen pour la région : limons moyens, argiles à silex, cranettes, et il n'y a pas ou plus de cultures industrielles.

L'atelier ovin valorise souvent des terres à potentiel plus limité. Son développement progressif a souvent permis une installation dans un cadre sociétaire ou le maintien d'un salarié.

La maîtrise technique est bonne et les équipements permettent de travailler dans des conditions correctes. Les prairies naturelles ont souvent été rénovées et elles sont productives. Afin de répartir le travail, 3 périodes d'agnelages sont programmées : en septembre, en janvier et en mai.

Les ateliers ovins et cultures sont complémentaires à plusieurs niveaux : valorisation de céréales, valorisation de la main d'œuvre disponible l'hiver, trésorerie, et utilisation de la fumure organique sur la sole culture.



### LES MOYENS DE PRODUCTION

#### La main d'œuvre

- > 2 UTH

#### Les surfaces

- > 180 ha de SAU
- > 156 ha de céréales et oléoprotéagineux
- > 24 ha de prairies permanentes

#### Le troupeau

- > 600 brebis de race à viande
- > 3 périodes d'agnelages : en septembre, janvier et mai
- > 1,38 agneau produit/femelle

#### Les bâtiments

- > Bergerie spécialisée agnelage : 840 m<sup>2</sup>
- > Bergerie brebis entretien et engraissement d'agneaux : 480 m<sup>2</sup>
- > Hangar stockage fourrage et brebis à l'entretien : 330 m<sup>2</sup>
- > Anciens bâtiments stockage matériel

#### Le matériel

- > 3 tracteurs 120, 140 CV et 160 CV
- > Matériel de travail du sol, de semis, de pulvérisation et de récolte en propriété
- > Epandeur, matériel d'entretien et de récolte de la SFP en CUMA



RESEAUX  
D'ELEVAGE



INSTITUT DE  
L'ELEVAGE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE



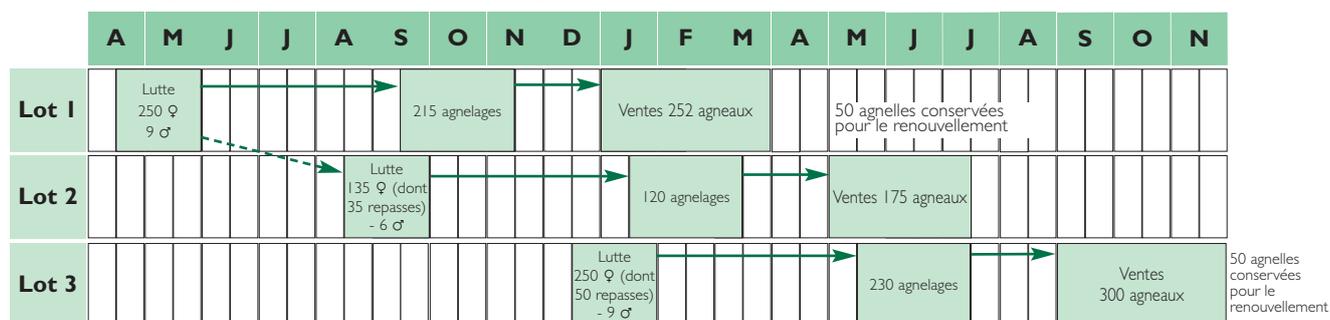
**Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Normandie**

## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Le cheptel est composé de 600 femelles de race à viande de type Ile de France.

Afin de répartir le travail sur l'année, 3 lots d'agnelage sont constitués :

- Lot 1 – Agnelage Septembre/Octobre : 200 brebis + 50 agnelles
- Lot 2 – Agnelage Janvier/février : 100 brebis (+ brebis vides du Lot 1)
- Lot 3 – Agnelage Mai : 200 brebis + 50 agnelles



Le bon niveau génétique du troupeau est atteint grâce à une sélection rigoureuse. Il permet d'obtenir une bonne prolificité, des brebis laitières et une conformation correcte des agneaux. Le taux de renouvellement est d'au minimum 17 %.

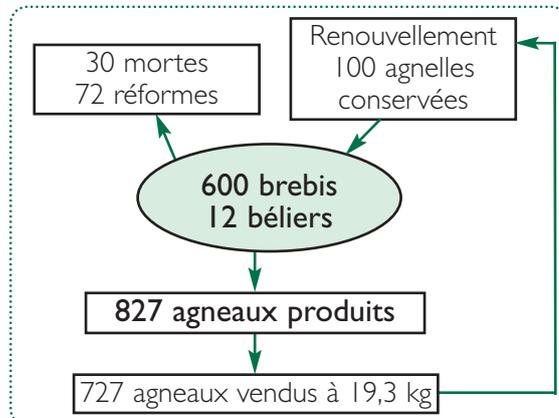
Les résultats de reproduction varient en fonction des lots. Les brebis du Lot 1, qui sont mises en lutte en avril, période moins favorable, ont un taux de mise bas et une prolificité plus faibles que les autres lots. Cependant, le taux de mortalité y est moindre, notamment grâce à de bonnes conditions d'agnelage en fin d'été. Des échographies sont réalisées sur les brebis du Lot 1 pour intégrer les animaux vides au lot de lutte suivant.

### Résultats de reproduction

	Agnelles	Brebis	Troupeau
<b>Taux mise bas</b>	<b>86 %</b>	<b>96 %</b>	<b>94 %</b>
<b>Prolificité</b>	<b>156 %</b>	<b>172 %</b>	<b>170 %</b>
<b>Mortalité agneaux</b>	<b>19 %</b>	<b>13 %</b>	<b>14 %</b>
<b>Productivité</b>	<b>108 %</b>	<b>144 %</b>	<b>138 %</b>
<b>Numérique</b>			

Les agneaux sont sevrés à 80 jours. Ils sont alors mis en lots en fonction du sexe et vendus à 19.3 kg en moyenne à un âge de 120-130 jours. Les ventes d'agneaux s'étalent sur l'année.

Les agneaux nés en septembre sont vendus en décembre/janvier, période de moindre disponibilité en agneaux sur le marché. Ils bénéficient souvent d'une remontée des cours sur cette période.



## L'ALIMENTATION

### Le pâturage et les récoltes

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
<b>30 brebis/ha</b>	<b>25 brebis/ha</b>		<b>16 brebis/ha</b>			<b>10 brebis/ha</b>	
Pâturage lot 3 8,3 ha	Pâturage lot 1, 2 et 3 20 ha		Lot 1 et 2 21,8 ha	Lot 2 et 3 24 ha Complémentation au pâturage à base de foin		Lot 2 et 3 24 ha	Lot 3 24 ha
	Foin 10 ha						

Les lots de brebis tarées se succèdent au pâturage. En fonction des conditions climatiques et de la dynamique de pousse de l'herbe, les lots d'agnelage mai et septembre pâturent en fin de gestation. Les brebis ne reçoivent une complémentation, en foin, durant cette période qu'en cas de déficit estival. Une bonne repousse automnale permet de maintenir des animaux au pâturage jusque mi-novembre. Si les conditions climatiques ont été propices au développement des espèces implantées en interculture, la surface dédiée au pâturage est élargie à ces surfaces à partir de mi-octobre.



## Les rations hivernales

Rations types (kg brut/j/brebis)

	Paille	Pulpes sèches	Orge	Tourteau colza	CMV
<b>Fin de gestation</b>					
<b>Brebis 1 et 2 agnx</b>	0,7 kg	0,4 kg	0,4 kg	0,4 kg	10 g
<b>Début de lactation</b>					
<b>Brebis 1 agnx</b>	0,9 kg	0,6 kg	0,6 kg	0,4 kg	10 g
<b>Brebis 2 agnx</b>	1kg	0,8 kg	0,8 kg	0,7 kg	10 g
<b>Fin de lactation</b>					
<b>Brebis 1 et 2 agnx</b>	0,8 kg	0,6 kg	0,6 kg	0,3 kg	10 g
<b>Entretien</b>					
<b>Brebis</b>	1,1 kg	-	0,4 kg	0,1 kg	-



L'alimentation hivernale est principalement composée de fourrages secs : paille ou fanes de pois. Certains lots de femelles reçoivent du foin durant la période d'entretien.

La complémentation en concentrés est composée de céréales, de pulpes sèches et de tourteau azoté. A l'agnelage, des lots sont constitués en fonction du mode d'allaitement des agneaux, afin d'adapter les rations aux besoins des animaux. La maîtrise de la quantité et du coût de concentrés consommés est déterminante dans la réussite de l'atelier.

Mélange fermier	%
<b>Orge</b>	<b>36 %</b>
<b>Pulpes sèches</b>	<b>36 %</b>
<b>Tourteau colza</b>	<b>26 %</b>
<b>CMV</b>	<b>2 %</b>

Le mélange distribué aux agneaux, en complément de fanes de pois à volonté, est un mélange fermier équilibré à 115 PDI/UF. La consommation moyenne de concentré par agneau doit se situer entre 80 et 90 kg.

La consommation moyenne de concentrés, agneaux inclus, est de 346kg par femelle.

## Les besoins alimentaires

	Par brebis	Total		Par brebis	Total
<b>Pâturage</b>	<b>Ares</b>	<b>Ha</b>	<b>Concentrés</b>	<b>kg brut</b>	<b>t brutes</b>
<b>Printemps</b>	2,3 ares	14 ha	<b>Pulpes sèches</b>	101 kg	61 t
<b>Été</b>	4 ares	24 ha	<b>Orge</b>	161 kg	96 t
<b>Fourrages</b>	<b>kg brut</b>	<b>t brutes</b>	<b>Tourteau colza</b>	80 kg	48 t
<b>Foin</b>	74 kg	45 t	<b>CMV</b>	4 kg	2 t
<b>Fanes pois</b>	29 kg	17 t	<b>Total concentrés</b>	346 kg	207 t
<b>Paille alim.</b>	182 kg	109 t			
<b>Paille litière</b>	125 kg	75 t			

## LA GESTION DES SURFACES

Nature des surfaces	Surface (ha)		Fertilisation minérale (unité/ha)			Fertilisation organique
			Azote (N)	Phosphore (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	Potasse (K <sub>2</sub> O)	
Blé	81	82 qx/ha	200	50	0	20 t/ha
Escourgeon	15	75 qx/ha	170	60	55	
Pois	20	50 qx/ha	0	80	150	
Féveroles	10	50 qx/ha	0	60	80	
Colza	30	35 qx/ha	180	0	0	
Prairies permanentes	24		80	0	0	

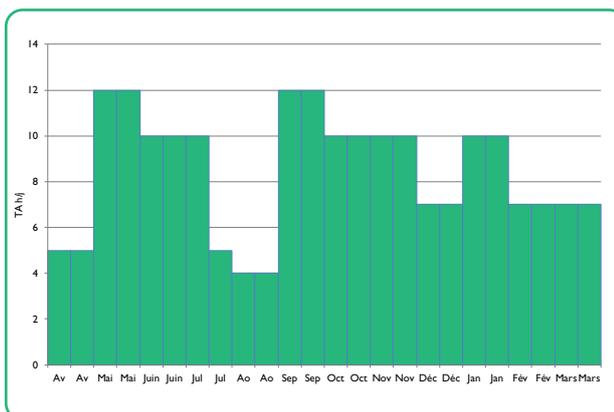
Compte tenu du potentiel hétérogène des sols et de l'éloignement vis-à-vis des industries agro-alimentaires, l'exploitation s'est orientée vers la production de céréales et d'oléoprotéagineux. Les rotations sont raisonnées par groupe de parcelles en fonction de la nature du sol, des dimensions et de l'éloignement. La surface consacrée aux oléoprotéagineux dépend en plus des exigences agronomiques et des conditions de marché. Elle peut varier fortement d'une année à l'autre. La fertilisation est raisonnée en tenant compte du fumier ovin épandu avant le colza (20 tonnes/ha).

## LE TRAVAIL LIÉ À L'ÉLEVAGE

2 unités de main d'œuvre travaillent sur l'exploitation à temps plein.

Le travail d'astreinte lié aux ovins (alimentation, soins) représente 5.5 h/brebis.

Un des associés est spécialisé en production ovine. L'organisation en société permet d'assurer une présence quotidienne et d'assumer les pointes de travail pendant les périodes d'agnelage.



## LE BILAN (en rythme de croisière - hors foncier)

ACTIF	Valeur	PASSIF	Valeur
Matériel	367 740 €	Capitaux propres	252 739 €
Bâtiments	1 18 328 €	Emprunts LMT	315 944 €
Cheptel	72 050 €		
Stock	10 565 €		
<b>TOTAL</b>	<b>568 683 €</b>		

A l'installation de 2 jeunes agriculteurs, pour dégager des prélèvements privés annuels de 18 000 € chacun et assurer une sécurité pour les investissements nouveaux (10% EBE), la valeur de reprenabilité de l'exploitation s'élève à 743 000 € (autofinancement : 15 %).

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Delvalle Catherine  
Institut de l'élevage  
Chambre d'Agriculture de l'Aisne  
catherine.delvalle@ma02.org  
Tél. 03 23 97 54 14

#### Réseau ovins viande

Grenard Arnaud et Pype Stéphane  
Chambre d'Agriculture Oise et Somme  
arnaud.grenard@agri60.fr  
stephane.pype@agri60.fr  
Tél. 03 44 11 44 62

Vallet Emilie  
Chambre d'Agriculture de l'Eure  
emilie.vallet@eure.chambagri.fr  
Tél. 02 32 47 35 67

Deguines Sylvie  
Chambre d'Agriculture de Seine Maritime  
sylvie.deguines@seine-maritime.chambagri.fr  
Tél. 02 35 59 47 61

Dussenne Grégory  
Chambre d'Agriculture du Nord et du Pas de Calais  
gregory.dussenne@agriculture-npdc.fr  
Tél. 03 21 60 57 70

Baudoux Jean  
Chambre d'Agriculture de l'Orne, de la Manche et du Calvados  
jean.baudoux@orne.chambagri.fr  
Tél. 02 33 31 49 53



### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, des Conseils régionaux de Normandie et Picardie, des Conseils généraux de l'Eure, de l'Oise et de l'Orne, de la Chambre d'agriculture de Normandie et FranceAgriMer.



Mars 2013